

cemment un fait, qu'on n'auroit pas attendu de la déférence, que la cour ottomane a toujours montrée pour la France. Un gentilhomme polonois, que la cour de Varsovie entretient ici, mais sans caractère, parce que la Porte ne veut pas admettre de ministre en titre de la Pologne, avoit obtenu après beaucoup de peine la permission de remettre, sur le pied de chargé d'affaires, une lettre au grand-visir, pour demander l'importation d'une quantité de blés de la Pologne dans l'Empire ottoman : mais sur ce qu'on apprit, que le transport devoit s'en faire par des navires françois, le gouvernement ne l'a accordé qu'à condition, que ces blés seroient transportés sous le pavillon d'une nation, qui a obtenu la liberté de la navigation sur la Mer-noire. — M^r. Bornmann aiant obtenu sa démission en qualité d'agent & de chargé des affaires de Sa M. Danoise près la Porte, M^r. Henri Humphrys a été nommé pour le remplacer en cette qualité. — Les associés de l'infortuné Petracki, décapité dernièrement, ont été mis en liberté, après avoir passé sous bonne caution des obligations, pour une forte somme, en faveur du gouvernement.

R U S S I E.

PETERSEBOURG (le 7 Juin). L'Impératrice, Madame la Grand-Duchesse, & les deux jeunes Grands-Ducs, continuant leur séjour à Czarsko-Zelo, y jouissent d'une santé